

Communiqué de presse

Casablanca, le 28 Mars 2024

OCP publie ses résultats à fin décembre 2023.

OCP S.A. (« OCP », ou le « Groupe »), acteur majeur de l'industrie des engrais, publie aujourd'hui ses résultats au quatrième trimestre et à fin décembre 2023.

Chiffres clés à fin Décembre 2023

- Le chiffre d'affaires s'est établi à 91 277 millions de dirhams, en baisse par rapport à l'année précédente, avec un rebond significatif observé au second semestre.
- La marge brute a atteint 50 534 millions de dirhams, en baisse par rapport à 2022.
- L'EBITDA s'est établi à 29 396 millions de dirhams, en baisse par rapport à l'année précédente, générant une marge d'EBITDA de 32%.
- Les dépenses d'investissements ont totalisé 26 825 millions de dirhams, en hausse par rapport à l'année précédente, en raison de l'accélération du programme d'investissement vert.

Commentaire du management

« Les résultats du quatrième trimestre ont contribué à une performance solide pour l'ensemble de l'année, malgré des conditions de marché marquées par une baisse significative des prix des produits phosphatés par rapport aux niveaux exceptionnels de 2022. Cette transition vers des niveaux de prix plus normaux a stimulé la demande dans les principales régions importatrices au second semestre 2023, ce qui s'est traduit par une augmentation du Chiffre d'affaires de 43% par rapport au premier semestre de 2023, et une multiplication par près de trois de l'EBITDA.

Les engrais ont représenté 66% du chiffre d'affaires total d'OCP en 2023, marquant une augmentation substantielle des volumes de TSP par rapport à l'année précédente. Ce dernier a contribué à hauteur de 15% des ventes d'engrais, contre 11% en 2022, ce qui en fait une part significative de notre offre supplémentaire en 2023. Ce produit a suscité une demande croissante, notamment au Brésil et dans d'autres régions d'Amérique du Sud et d'Afrique, grâce à son efficacité dans l'optimisation de l'application des engrais sur divers types de sols.

En 2023, OCP a poursuivi le déploiement de la deuxième phase de son programme d'investissement. L'objectif de ce programme est de renforcer l'avantage concurrentiel du Groupe en misant sur l'innovation continue des produits, l'expansion des capacités et l'amélioration de son efficacité opérationnelle. Cela comprend le renforcement de la flexibilité industrielle d'OCP, les investissements dans l'énergie solaire, la gestion de l'eau et la production d'ammoniac vert.

La capacité d'OCP à satisfaire la demande en livrant des volumes importants en temps réel nous a permis de surmonter efficacement les défis rencontrés en 2023 et d'adapter notre offre à la reprise de la demande mondiale. Notre performance solide est le fruit des avantages stratégiques qui ont guidé la trajectoire du Groupe depuis plus de 15 ans, notamment notre flexibilité opérationnelle, notre agilité commerciale et notre position de leader en termes de maîtrise des coûts.» **a commenté Mostafa Terrab, Président-Directeur Général.**

Résultats opérationnels et financiers à fin décembre 2023

La forte baisse des prix constatée au premier semestre 2023, consécutive aux niveaux exceptionnels enregistrés en 2022, s'est progressivement atténuée au cours du troisième et quatrième trimestre. Cette amélioration peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment la réduction des exportations chinoises combinée à une hausse graduelle de la demande dans des zones agricoles telles que les États-Unis, l'Europe et le Brésil. Ces régions ont été impactées par des niveaux de stocks bas et des conditions économiques favorables pour les agriculteurs. En outre, dès juillet, le coût des matières premières, notamment celui de l'ammoniac, a connu une forte hausse en raison de pannes imprévues impactant certains producteurs et d'une augmentation significative des prix du gaz en Europe, exerçant ainsi une pression à la hausse sur les prix des engrais.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires d'OCP s'est élevé à 91 277 millions de dirhams, contre 114 574 millions de dirhams enregistrés l'année précédente. Cette baisse est principalement due à la diminution des prix de vente dans toutes les catégories de produits par rapport aux prix exceptionnels de 2022.

Malgré une baisse notable des prix à l'exportation des engrais, le chiffre d'affaires de ce segment n'a enregistré qu'une diminution de 18% par rapport aux niveaux de 2022 en monnaie locale. Cette réduction a été quelque peu atténuée par l'augmentation des volumes d'exportation, soutenue par une demande mondiale croissante dans certaines régions, notamment en Amérique du Sud et en Europe.

Les chiffres d'affaires de la roche et de l'acide phosphorique ont enregistré des baisses respectives de 18% et 40% par rapport à l'année précédente en monnaie locale, sous l'effet de la normalisation des prix en 2023. Toutefois, cette tendance a été partiellement compensée par une augmentation des volumes d'exportation au second semestre de l'année, par exemple en Inde, pour répondre à la demande croissante constatée au troisième et quatrième trimestres.

La marge brute s'est élevée à 50 534 millions de dirhams contre 70 381 millions de dirhams en 2022, principalement impactée par l'accumulation importante de stocks survenue en 2022.

L'EBITDA a atteint 29 396 millions de dirhams, marquant une baisse par rapport à l'année précédente où il s'élevait à 50 076 millions de dirhams. Malgré les réductions de marges observées à l'échelle de l'industrie, le Groupe affiche une marge d'EBITDA de 32%. La persistance de la rentabilité d'OCP témoigne de la solidité de la performance du Groupe tirée par l'efficacité de ses initiatives d'économie de coûts, ainsi qu'une stratégie d'approvisionnement en matières premières efficace mise en œuvre.

L'endettement financier net s'est élevé à 68 283 millions de dirhams avec un ratio de levier financier de 2,32x au 31 décembre 2023, qui se compare à 1,02x, affiché à fin Décembre 2022.

Faits marquants 2023

Gestion de l'eau

Le Groupe a progressé dans la construction d'un pipeline d'eau entre Jorf Lasfar et Khouribga et a réussi à mettre en service deux nouvelles usines de dessalement, renforçant ainsi son infrastructure de gestion de l'eau. En outre, le site chimique de Jorf Lasfar est désormais autosuffisant en eau non conventionnelle, ce qui a permis de commencer à approvisionner en eau potable les villes voisines de Safi et El Jadida respectivement en août et novembre 2023..

Expansion de la production d'engrais

Le site chimique de Jorf Lasfar a démarré les opérations sur les deux premières lignes de production d'engrais TSP en mai et décembre 2023, et la troisième ligne devrait être opérationnelle d'ici la fin du premier trimestre 2024.

Financement

- Suite aux émissions inaugurales d'obligations subordonnées perpétuelles en 2016 et 2018, le Groupe OCP a lancé en novembre 2023, sa troisième émission similaire pour un montant de 5 milliards de dirhams. L'émission d'obligations perpétuelles est traitée comme un composant intégral des capitaux propres conformément aux normes comptables internationales (IFRS). Cette démarche stratégique vise à renforcer la structure financière du Groupe, soutenant ses efforts de transformation tout en consolidant ses indicateurs.
- Au cours du quatrième trimestre de 2023, la Société financière internationale (IFI), une entité membre du Groupe de la Banque mondiale qui vise à fournir les solutions et financement nécessaires aux acteurs du secteur privé dans les pays émergents, a accordé un prêt vert de 100 millions d'euros au Groupe OCP. Ce financement est destiné au développement de quatre centrales solaires, qui serviront à alimenter les opérations industrielles du Groupe. Par conséquent, cette initiative devrait réduire considérablement l'empreinte carbone du Groupe tout en renforçant sa capacité à produire des engrais verts.

Contact

- Mme Ghita LARAKI
Responsable Relations Investisseurs
E-mail : G.laraki@ocpgroup.ma

ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2023



Comptes consolidés au 31 décembre 2023 en normes comptables internationales IFRS

Le Groupe OCP publie ses comptes consolidés au 31 décembre 2023 selon le référentiel IFRS. Cette décision est conforme aux dispositions de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et à celles de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

L'ensemble des états financiers consolidés et les notes annexes sont consultables sur le site internet suivant : <http://www.ocpgroup.ma/fr/investisseurs/resultats-financiers>

Note 1 - Principes comptables

1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), devenu AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012, les états financiers consolidés du Groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 06 mars 2024. Les principes comptables retenus au 31 décembre 2023 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2022. Ces comptes sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023

Amendement apporté à IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. Les modifications comprennent l'ajout d'une définition des estimations comptables ainsi que d'autres modifications d'IAS 8 afin d'aider les entités à faire la distinction entre les changements dans les méthodes comptables et les changements dans les estimations comptables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 ainsi qu'aux changements de méthodes comptables et aux changements d'estimations comptables qui surviennent à partir de cette période.

L'application de cet amendement est sans impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Note 2 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

2.1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

• Business

Une nouvelle ligne d'engrais à Jorf Lasfar : Dans le cadre d'un programme de construction de trois nouvelles lignes de production d'engrais TSP, la première et deuxième ligne sont entrées en service en mai et décembre 2023 et la 3^{ème} ligne sera opérationnelle pour la fin du premier trimestre 2024. Chacune de ces trois lignes aura une capacité de production de 1 million de tonnes métriques équivalentes de DAP. Le budget total alloué pour la mise en place des trois lignes s'élève à 5,4 milliards de dirhams.

• Water Program

Dans le cadre de ce programme, OCP Green Water, une filiale du groupe OCP, produira et commercialisera de l'eau non conventionnelle destinée à un usage industriel, tout en fournissant de l'eau potable à El Jadida et Safi. L'objectif est de mettre à disposition environ 85 millions de mètres cubes d'eau potable en 2023 et d'augmenter ce chiffre à 110 millions de mètres cubes en 2026. Le coût total du projet se lève à 4,9 milliards de dirhams.

Depuis mai 2023, les sites chimiques de Jorf Lasfar et Safi ont atteint l'autonomie en matière de consommation d'eaux non conventionnelles grâce au Programme Eau. L'alimentation en eau potable pour les villes de Safi et El jadida a démarré en mois d'Août et Novembre 2023 respectivement.

• Financement

- Après les premières émissions subordonnées perpétuelles obligataires qui ont été levées en 2016 et en 2018, le Groupe OCP a lancé sa troisième émission obligataire du même type avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt d'un montant de 5 milliards de dirhams. Cette émission par appel public à l'épargne porte sur l'émission de 50 000 obligations d'une valeur nominale de 100 000 dirhams chacune.

L'émission d'une obligation perpétuelle est traitée comme une composante du capital propre selon les normes comptables internationales (IFRS) et permet de continuer à renforcer la structure financière du Groupe et d'accompagner sa transformation tout en confortant ses ratios de crédit.

- International Finance Corporation (SFI, Société Financière Internationale est une institution de la Banque mondiale qui fournit des financements et des services de conseil aux entreprises du secteur privé dans les pays en développement) a accordé au Groupe OCP un prêt vert de 100 millions d'euros destiné à financer la construction de quatre centrales solaires. Ces centrales alimenteront les activités industrielles du Groupe, et lui permettront ainsi de réduire son empreinte carbone et d'accroître sa production d'engrais vert.

2.2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

OCP décroche un financement de 188 M\$ pour construire 3 usines modulaires de dessalement d'eau de mer

OCP a obtenu un prêt de 188 millions de dollars auprès de la Banque Africaine de Développement et du Fonds Climatique du Canada. Ces fonds serviront au financement de la construction de trois usines modulaires de dessalement d'eau de mer. Ces futures plateformes disposeront d'une capacité annuelle totale de 110 millions de m³. Outre une autonomie des sites industriels et miniers du groupe en eau non conventionnelle, le projet permettra de fournir jusqu'à 75 millions de m³ d'eau potable aux villes de Safi, El Jadida et les zones voisinant les usines de Safi et Jorf du Groupe OCP.

Groupe OCP : Nouvelle Organisation et Transferts d'Actifs Ad-Hoc

Dans le cadre de l'accélération de sa 3^{ème} S-Curve, OCP fait évoluer son Operating Model vers un Groupe multibusiness, composé d'unités de performance cohérentes en termes de stratégie et responsabilisées de bout en bout sur leur P&L (i.e. Strategic Business Units / Business Units), ainsi que d'une fonction Corporate réinventée à leur service. Dans ce cadre, et dans une volonté de se doter des moyens nécessaires à la réalisation de ses ambitions, le Groupe OCP a décidé de lancer les Strategic Business Units et les strategic programs qui y sont liés. Il s'agit des Strategic Business Units suivantes : Mining, Manufacturing, Rock Solutions, Nutricrops, Speciality Products & Solutions, UM6P et le Strategic Program Mzinda-Meskala.

Dans la continuité de cette transformation, OCP S.A. a créé en octobre 2022 OCP Nutricrops S.A., filiale détenue à 100% et dédiée aux solutions de fertilisation des sols et des plantes, en alignement avec la SBU Nutricrops. Composée de Nutricrops SA et les JFCs 1-5, cette SBU a ainsi vocation à porter l'ensemble des actifs et activités, actuels et futurs, de production et commercialisation du périmètre « engrais » du Groupe.

Ainsi, à la date du 1^{er} janvier 2024, OCP S.A. a procédé à une opération de carve-out au profit d'OCP Nutricrops S.A., transférant près de 30 milliards de MAD d'actifs, comprenant 25,3 milliards de MAD d'actifs industriels liés aux engrais et 4,7 milliards de MAD de stocks, afin de renforcer la position et les capacités opérationnelles de cette SBU. »

Note 3 - États financiers consolidés

3.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

(En millions de dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits des activités ordinaires	91 277	114 574
Production stockée	(6 993)	10 403
Achats consommés	(33 750)	(54 596)
Charges externes	(9 671)	(11 754)
Charges de personnel	(11 518)	(11 615)
Impôts et taxes	(313)	(306)
Résultats des co-entreprises	774	1 887
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	(697)	1 010
Autres produits et charges récurrents	287	471
EBITDA	29 396	50 076
Amortissements et pertes de valeur	(8 394)	(8 435)
Résultat opérationnel récurrent	21 002	41 640
Autres produits et charges non récurrents	(2 135)	(1 258)
Résultat opérationnel	18 866	40 382
Coût d'endettement financier brut	(3 141)	(2 508)
Produits financiers des placements	526	222
Coût d'endettement financier net	(2 615)	(2 286)
Résultat de change sur dettes et créances financières	863	(3 366)
Autres produits et charges financiers	(713)	(374)
Résultat financier	(2 465)	(6 026)
Résultat avant impôt	16 401	34 356
Impôts sur résultat	(2 105)	(6 122)
Résultat net de l'exercice	14 296	28 233
Résultat net - part du Groupe	14 369	28 185
Résultat net - part des intérêts ne donnant pas le contrôle	(72)	49
Résultat de base et dilué par action en dirhams	169,53	338,41

3.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(En millions de dirhams)</i>	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net	14 296	28 233
Écarts actuariels	(311)	(47)
Impôts	97	15
Éléments non recyclables en résultat	(214)	(32)
Écarts de conversion	(361)	405
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	715	(1 504)
Impôts	(250)	526
Éléments recyclables en résultat	104	(572)
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres	(110)	(605)
Résultat global consolidé	14 187	27 629
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>14 259</i>	<i>27 580</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>(72)</i>	<i>49</i>

(*) La part efficace de la couverture qui correspondait aux parts des emprunts obligataires rachetées, soit 41,36% du bond à échéance 2024 et 44,44% du bond à échéance 2025, a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 496 millions de dirhams. Par contre, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie pour le reste des parts non encore remboursées continuent à être comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

La part des réserves figée et les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste des emprunts non encore remboursés seront rapportés en résultat au moment de la réalisation du chiffre d'affaires futur à partir d'avril 2024.

3.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

<i>(En millions de dirhams)</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actifs courants		
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	12 644	18 556
Actifs financiers de trésorerie	11	509
Stocks	18 272	25 990
Créances clients	18 718	15 481
Autres actifs courants	31 294	23 116
Total actifs courants	80 940	83 652
Actifs non courants		
Actifs financiers non courants	2 321	1 078
Participation dans les co-entreprises	7 545	7 076
Actifs d'impôt différé	52	125
Immobilisations corporelles	151 884	129 547
Immobilisations incorporelles	7 197	4 533
Total actifs non courants	168 998	142 359
Total Actif	249 937	226 012

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

<i>(En millions de dirhams)</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	19 706	10 136
Provisions courantes	919	587
Dettes commerciales	28 937	20 306
Autres passifs courants	10 644	16 953
Total passifs courants	60 205	47 982
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	61 235	59 877
Provisions non courantes pour avantages au personnel	4 544	5 169
Autres provisions non courantes	1 904	1 231
Passifs d'impôt différé	2 110	590
Autres passifs non courants	9	12
Total passifs non courants	69 801	66 880
Capitaux propres - part du Groupe		
Capital social	8 288	8 288
Primes liées au capital	18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe	75 697	52 882
Résultat net - part Groupe	14 369	28 185
Capitaux propres - part du Groupe	117 051	108 052
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	2 879	3 098
Total Capitaux propres	119 930	111 150
Total passif et capitaux propres	249 937	226 012

3.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(En millions de dirhams)</i>	Exercice 2023	Exercice 2022
EBITDA	29 396	50 076
Subventions et dons accordés	(2 259)	(988)
Autres charges et produits non courants		24
Autres charges non courantes des exercices antérieurs	1 378	386
Résultats des co-entreprises	(774)	(1 887)
Autres	(4 754)	(2 133)
Marge brute d'autofinancement	22 987	45 470
Incidence de la variation du BFR	1 784	(13 596)
<i>Stocks</i>	9 057	(11 030)
<i>Créances commerciales</i>	(3 480)	(2 183)
<i>Dettes commerciales - fournisseurs</i>	1 389	(846)
<i>Autres actifs et passifs courants</i>	(5 183)	462
Impôts versés	(6 421)	(4 637)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	18 350	27 244
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(26 825)	(20 011)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	191	141
Placements financiers nets	79	1 952
Incidence des variations de périmètre	(1 447)	(51)
Acquisition d'actifs financiers	(765)	(285)
Cession d'actifs financiers		3 025
Dividende reçus	343	380
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(28 424)	(14 849)
Émission d'emprunts	18 689	12 848
Remboursement d'emprunt	(6 623)	(3 640)
Variation TSDI	5 000	(385)
Coupons TSDI	(442)	(385)
Intérêts financiers nets versés	(3 140)	(2 529)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(9 066)	(8 091)
Dividendes payés aux minoritaires	(198)	(170)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	4 221	(1 968)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(60)	126
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 912)	10 554
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	18 557	8 003
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	12 644	18 557
Variation de la trésorerie nette	(5 912)	10 554

3.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(En millions de dirhams)</i>	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel⁽¹⁾	Dettes super subordonnées⁽²⁾	Autres réserves consolidées
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022	8 288	18 698	(3 926)	8 272	39 005
Affectation du résultat de l'exercice 2021					16 326
Résultat global consolidé de l'exercice 2022			(32)		
Coupons titres super subordonnés				(385)	
Variation de périmètre					2 192
Dividendes versés					(8 091)
Autres					556
Capitaux propres au 31 décembre 2022	8 288	18 698	(3 959)	7 886	49 988
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2023	8 288	18 698	(3 959)	7 886	49 988
Affectation du résultat de l'exercice 2022					28 185
Résultat global consolidé de l'exercice 2023			(214)		
Titres super subordonnés				5 000	
Coupons titres super subordonnés				(442)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(9 219)
Autres ⁽⁵⁾					(598)
Capitaux propres au 31 décembre 2023	8 288	18 698	(4 173)	12 444	68 355

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

⁽²⁾ Le Groupe OCP a clôturé en 2023 une nouvelle émission obligataire subordonnée perpétuelle avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt pour un montant total de 5 milliards de MAD sur cinq tranches. Compte tenu de leurs caractéristiques, ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IFRS 9.

Écart de conversion	Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽³⁾	Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) ⁽⁴⁾	Résultat net	Total capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	Total capitaux propres
(426)	(521)	484	16 326	86 200	2 654	88 854
			(16 326)			
405		(978)	28 185	27 580	49	27 629
				(385)		(385)
				2 192	565	2 757
				(8 091)	(170)	(8 261)
				556		556
(21)	(521)	(493)	28 185	108 052	3 098	111 150
(21)	(521)	(493)	28 185	108 052	3 098	111 150
			(28 185)			
(361)		465	14 369	14 259	(72)	14 187
				5 000		5 000
				(442)		(442)
					51	51
				(9 219)	(198)	(9 417)
				(598)		(598)
(381)	(521)	(29)	14 369	117 051	2 880	119 930

⁽³⁾ Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

⁽⁴⁾ Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

⁽⁵⁾ Il s'agit principalement des écarts avec les résultats définitifs des filiales 2022 et de l'ajustement des dotations d'amortissement chez OCP SA.

Note 4 - Périmètre de consolidation et variation du périmètre

4.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Activité industrielle-Mine						
OCP SA - Holding	Maroc	MAD	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Activité industrielle - Chimie						
Nutricrops - Holding	Maroc		Mère Chimie (IG)	100,00	Mère Chimie (IG)	100,00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
KOFERT (ex JFC III)	Maroc	MAD	IG	50,00	IG	50,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore - EMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	28,05	ME	28,05
Fertinagro Biotech	Espagne	EUR	ME	20,00	ME	20,00
OCP Fertinagro Advanced solutions - OFAS*	Maroc	MAD	ME	50,00		
Groupe PRAYON	Belgique	EUR	ME	50,00	ME	50,00
South East European Fertilizer Company - SEEFECO*	Roumanie	USD	ME	50,00		
Trading						
Black Sea Fertilizer Trading Company - BSFT	Turquie	TRY	IG	100,00	IG	100,00
OCP AFRICA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	BRL	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	USD	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100,00	IG	100,00
Energie						
OCP Green Energy - OCPGE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Green Water - OCPGW	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Ingénierie et consulting						
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
OCP Solutions	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	IG	100,00	ME	49,00
VALYANS	Maroc	MAD	ME	22,00	ME	22,00
Fondations						
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Ecosystème UM6P						
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
BIDRA Innovation Ventures Fund*	Etats-Unis	USD	IG	100,00		
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Health Care City Building Company - HCCBC*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Mining Operations Lab- MOL*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Moroccan Foundation For Advanced Science, Innovation and Research- MASCIR	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique France - UM6PF	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
INNOVX*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Hôtellerie						
OCP Hospitality	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company SA-MHC	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société Foncière de la Lagune-SFL	Maroc	MAD	IG	61,84	IG	61,84
Société La Mamounia- SLM	Maroc	MAD	IG	39,37	IG	39,37
Société Palais Jamaï- SPJ	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifén				0,60		
Société Hotelière de Benguérir*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Développement urbain						
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	IG	100,00	ME	51,00
Autres						
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International SAS	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes - COMATAM*	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Centre d'Études et de Recherches des Phosphates Minéraux - CERPHOS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00

* Entités entrantes

4.2 VARIATION DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- L'intégration dans le périmètre de consolidation de la nouvelle joint-venture OCP Fertinagro Advanced Solutions-OFAS détenue à parts égales entre OCP.SA et Fertinagro Biotech, société espagnole spécialisée dans la commercialisation de solutions innovantes de nutrition des plantes. Cette nouvelle entité aura pour objectif la production d'engrais NPK granulaires concentrés et d'engrais enrichis en inhibiteurs d'uréase, en biostimulants et oligo-éléments, à destination du marché mondial.
- South East European Fertilizer Company-SEEFKO, une nouvelle joint-venture établie en Roumanie en parité entre le Groupe OCP et le Groupe émirati Al Dahra actif dans le secteur de l'agriculture. Cette entité sera spécialisée dans l'importation, le stockage et la commercialisation d'engrais.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de l'entité BIDRA Innovation Ventures Fund. Basé à San Francisco, aux Etats-Unis, il s'agit d'un nouveau fonds soutenu par l'Université Mohammed VI Polytechnique et le groupe OCP, L'objectif est d'accompagner les startups innovantes dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de l'agriculture et des mines. Les projets innovants pourront bénéficier de l'accompagnement financier et de l'expertise de Bidra, l'OCP et l'UM6P, dans les domaines précités, afin de répondre aux challenges actuels et futurs.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de Health Care City Building Company - HCCBC. Il s'agit de la société portant le projet de construction d'une cité de santé au cœur de la ville de Benguérir adossée à l'Université Mohamed 6 Polytechnique.
- L'intégration du MOL-Mining Operations Lab, une nouvelle filiale créée par l'UM6P dans le cadre de sa vision stratégique relative à l'exploitation minière innovante et le développement du mining 4.0.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation l'entité INNOV'X. Filiale de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), INNOVX combine les métiers d'investisseur, d'innovation technologique et de business developer pour concevoir, développer et déployer à échelle industrielle des entreprises et des écosystèmes technologiques innovants, performants et à fort impact environnemental et social. INNOVX opère dans des secteurs stratégiques essentiels à la souveraineté alimentaire, la transition énergétique et numérique, tels que l'agriculture & l'eau, l'innovation sociale, l'énergie, la chimie, et le digital.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de la Société Hôtelière de Benguérir. Cette dernière est en charge de la construction d'un hôtel en partenariat avec le groupe Hilton. Cet hôtel sera situé dans la Ville Verte Mohammed VI et sera le premier hôtel de marque internationale à Benguérir.
- Acquisition en 2023 de 50% des titres de Teal Technology & Services (TTS) pour atteindre une participation de 100%.
- En décembre 2023 le Groupe OCP a pris le contrôle de la SAEDM en ramenant son taux de contrôle à 100% des droits de vote.



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société

OCP S.A.

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 119.930 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 14.296.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles <i>(cf. note 8.1 « traitement comptable des immobilisations », 8.2 « variations des immobilisations corporelles » et 8.3 « variation des immobilisations incorporelles »)</i></p> <p>Au 31 décembre 2023, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent respectivement à MMAD 151.884 et MMAD 7.197 (soit 64% du total des actifs).</p> <p>Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues.</p> <p>Le Groupe procède à des tests de perte de valeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. - au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. <p>Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle. - de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : <ul style="list-style-type: none"> • La définition des durées d'utilité retenues par composants ; • La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2023 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques ; ▪ pour les tests de dépréciation réalisés par le Groupe durant l'exercice, nous avons examiné la documentation relative à la détermination de la valeur recouvrable, et la cohérence des projections des flux de trésorerie validées par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité, pour corroborer les analyses effectuées par la Direction.

Comptabilité de couverture des risques de change (cf. note 4.1.3 « Gestion du risque de change et du risque de crédit »)

Dans le cadre de ses activités, le Groupe réalise la majorité de ses ventes en dollars et a émis deux dettes obligataires en dollars, en avril 2014 et en avril 2015, remboursables in fine pour respectivement 1,25 milliard de dollars et 1 milliard de dollars. Ces dettes généraient à chaque arrêté la comptabilisation d'écarts de change significatif en résultat, conformément à IAS 21.

Afin de limiter cet impact, le Groupe a mis en place à partir du 1^{er} septembre 2018, une comptabilité de couverture de type couverture de flux futurs entre les ventes futures en dollars hautement probables (élément couvert) et les deux émissions obligataires en dollars (instrument de couverture). L'élément couvert correspond aux montants de ventes futures qui seraient respectivement réalisées à partir d'avril 2024 et octobre 2025, dates auxquelles les dettes obligataires arrivent à maturité.

Au titre de cette comptabilité de couverture, un test prospectif est réalisé à chaque arrêté comptable par le Groupe afin de contrôler le caractère hautement probable des ventes futures désignées en couverture, ainsi qu'un test d'efficacité prospective conformément aux exigences d'IAS 39.

Cette stratégie de couverture, en application des principes de la norme IAS 39, se traduit par :

- La comptabilisation en OCI (*Other Comprehensive Income*), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité ;
- La comptabilisation de la part non efficace en résultat ;
- Le recyclage en résultat des OCI accumulés à la maturité de la dette.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des impacts significatifs des variations des cours de change sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.

Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :

- procéder à un examen critique de la documentation de la relation de couverture préparée par le Groupe au regard des exigences de la norme IAS 39.
- examiner notamment :
 - l'éligibilité à la comptabilité de couverture des ventes futures en tant qu'élément couvert conformément à IAS 39, et notamment de leur caractère hautement probable aux vues des réalisations historiques et des budgets ;
 - l'existence des dettes et de leur validité en tant qu'instrument de couverture au titre du risque de change conformément à IAS 39.
- analyser les tests d'efficacité de la relation de couverture ;
- examiner les impacts comptables de cette couverture sur les comptes de l'exercice pour la part efficace et pour la part non efficace.

Provision pour avantages au personnel

(cf. note 5.3.1 « Présentation générale des régimes existant au sein du Groupe et traitement comptable »)

Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4.440 au 31 décembre 2023.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...

Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 mars 2024

Les Auditeurs Contractuels

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUDA- KORACHI
Associée

BILAN (ACTIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2023			31 décembre 2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	10 331 003 531	8 164 026 351	2 166 977 180	2 324 321 017
Frais préliminaires	11 812 560		11 812 560	9 591 052
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 866 610 164	7 978 660 735	1 887 949 430	2 021 675 283
Primes de remboursement des obligations	452 580 807	185 365 616	267 215 191	293 054 682
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	6 123 541 945	1 924 888 086	4 198 653 859	3 929 605 005
Immobilisations en recherche et développement	306 593 866	249 103 260	57 490 605	78 066 027
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	611 591 413	506 317 106	105 274 307	57 424 260
Fonds commercial	1 100 648 153		1 100 648 153	1 100 648 153
Autres immobilisations incorporelles	4 104 708 513	1 169 467 719	2 935 240 793	2 693 466 564
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	155 749 437 772	78 377 917 066	77 371 520 706	71 712 288 395
Terrains	3 772 598 911	1 197 785 854	2 574 813 057	2 675 884 738
Constructions	42 299 618 274	17 985 493 072	24 314 125 202	21 062 055 118
Installations techniques matériel et outillage	69 279 361 821	55 192 894 630	14 086 467 190	16 961 297 322
Matériel de transport	390 529 642	363 683 022	26 846 620	33 165 099
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 751 157 182	1 521 355 890	229 801 292	293 052 076
Autres immobilisations corporelles	11 631 539 064	2 116 704 598	9 514 834 466	9 149 307 463
Immobilisations corporelles en cours	26 624 632 878		26 624 632 878	21 537 526 579
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	28 630 967 027	909 652 753	27 721 314 274	23 045 656 923
Prêts immobilisés	272 626 071	26 000	272 600 071	251 894 607
Autres créances financières	130 550 001	464 060	130 085 941	130 037 791
Titres de participation	28 227 790 955	909 162 692	27 318 628 263	22 663 724 525
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	4 222 917 475		4 222 917 475	6 371 521 020
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement	4 222 917 475		4 222 917 475	6 371 521 020
TOTAL I (A+B+C+D+E)	205 057 867 750	89 376 484 255	115 681 383 494	107 383 392 360
STOCKS (F)	13 385 423 235	2 161 204 246	11 224 218 990	16 779 830 718
Marchandises	223 988 688		223 988 688	59 489 834
Matières et fournitures consommables	6 331 540 660	1 782 914 625	4 548 626 036	6 023 144 601
Produits en cours	4 280 473 595		4 280 473 595	3 581 980 458
Produits intermédiaires et produits résiduels	862 161 954	317 019 634	545 142 320	1 086 285 318
Produits finis	1 687 258 338	61 269 987	1 625 988 351	6 028 930 507
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	60 112 260 573	1 427 335 210	58 684 925 363	53 683 222 511
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	11 748 825 688		11 748 825 688	10 662 804 644
Clients et comptes rattachés	28 507 970 732	1 386 536 489	27 121 434 243	25 609 059 119
Personnel	11 246 632	1 029 231	10 217 401	60 839 514
Organismes sociaux	1 626 678 553	35 239 456	1 591 439 097	1 389 539 428
État (Comptes d'impôts et taxes)	9 398 158 133		9 398 158 133	3 071 763 312
Autres débiteurs	8 659 042 860	4 530 035	8 654 512 825	12 861 478 962
Comptes de régularisation, Actif	160 337 975		160 337 975	27 737 531
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	3 225 501 527		3 225 501 527	7 807 054 342
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	466 767 653		466 767 653	210 497 936
TOTAL II (F+G+H+I)	77 189 952 988	3 588 539 456	73 601 413 532	78 480 605 507
TRÉSORERIE-ACTIF	3 036 907 692		3 036 907 692	4 626 255 916
Chèques et valeurs à encaisser	92 164 150		92 164 150	110 134 496
Banques, T G et CCP	2 944 071 035		2 944 071 035	4 515 577 988
Caisses, régies d'avances et accreditifs	672 507		672 507	543 432
TOTAL III	3 036 907 692		3 036 907 692	4 626 255 916
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	285 284 728 430	92 965 023 711	192 319 704 719	190 490 253 784

BILAN (PASSIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital, fonds de dotation	8 287 500 000	8 287 500 000
Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Prime d'émission de fusion d'apport	18 697 810 117	18 697 810 117
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	828 750 000	828 750 000
Autres réserves	34 513 340 000	26 972 000 000
Report à nouveau	3 884	571 809
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	-1 560 894 480	16 841 833 326
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	60 766 509 522	71 628 465 252
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	76 431 125 989	67 427 755 038
Emprunts obligataires	48 513 356 219	45 392 806 131
Crédits gouvernementaux et crédits acheteurs		
Crédits financiers	27 917 769 770	22 034 948 908
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	7 899 961 200	7 978 452 888
Provisions pour risques	3 069 475 812	2 515 655 788
Provisions pour charges	390 822 971	452 660 541
Engagements Sociaux	4 439 662 417	5 010 136 559
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)	65 750 395	
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement	65 750 395	
TOTAL I (A+B+C+D+E)	145 163 347 105	147 034 673 178
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	42 828 818 249	42 655 161 583
Fournisseurs et comptes rattachés	26 232 186 062	20 736 068 062
Clients créditeurs, avances et acomptes	3 856 895 818	8 308 406 807
Personnel	657 982 217	774 444 691
Organismes sociaux	1 708 318 920	1 695 062 648
Etat - Impôt et taxes	822 738 912	4 514 217 442
Comptes d'associés		
Autres créanciers	8 990 893 290	6 157 954 870
Comptes de régularisation-passif	559 803 030	469 007 064
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	1 112 086 586	574 040 876
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)	35 452 779	226 378 146
TOTAL II (F+G+H)	43 976 357 613	43 455 580 606
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	3 180 000 000	
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL III	3 180 000 000	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	192 319 704 719	190 490 253 784

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En Dirhams)	Opérations		TOTAUX Exercice 2023 3=2+1	TOTAUX Exercice 2022
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	319 914 035		319 914 035	790 214 570
Ventes de biens & services produits	80 919 409 809	-410 336 040	80 509 073 769	113 974 404 078
Chiffre d'affaires	81 239 323 844	-410 336 040	80 828 987 804	114 764 618 648
Variation de stocks de produits (+-) ⁽¹⁾	-4 290 186 018		-4 290 186 018	4 694 231 361
Immobilisations produites par l'Ese pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation transferts de charges	3 045 576 586	5 945 502	3 051 522 088	3 343 773 372
TOTAL I	79 994 714 412	-404 390 538	79 590 323 874	122 802 623 382
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises ⁽²⁾	1 071 894 875		1 071 894 875	1 163 185 136
Achats consommés de matières et fournitures ⁽²⁾	32 186 641 992	5 211 793	32 191 853 785	53 075 745 740
Autres charges externes	21 691 080 333	-5 454 335	21 685 625 998	23 308 336 677
Impôts et taxes	211 301 984	355 681	211 657 664	201 116 578
Charges de personnel	9 705 042 685	1 143 530	9 706 186 215	9 889 309 811
Autres charges d'exploitation				72 000
Dotations d'exploitation	10 480 717 211	-275 202 845	10 205 514 366	11 045 946 483
TOTAL II	75 346 679 079	-273 946 176	75 072 732 903	98 683 712 426
RÉSULTAT D'EXPLOITATION III (I-II)			4 517 590 971	24 118 910 956
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	649 688 325		649 688 325	609 608 654
Gains de change	1 226 939 224	445 093	1 227 384 317	3 050 436 889
Intérêts et autres produits financiers	691 692 250	-1 693 792	689 998 458	628 450 769
Reprises financières; transferts de charges	2 141 709 681		2 141 709 681	854 936 817
TOTAL IV	4 710 029 479	-1 248 699	4 708 780 781	5 143 433 129
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	3 439 184 098	5 985 205	3 445 169 302	2 818 633 867
Pertes de change	1 808 237 458	530 880	1 808 768 338	2 351 404 883
Autres charges financières	117 196		117 196	75 165
Dotations financières	1 978 979 324		1 978 979 324	2 024 845 284
TOTAL V	7 226 518 077	6 516 084	7 233 034 161	7 194 959 199
RÉSULTAT FINANCIER VI (IV-V)			-2 524 253 380	-2 051 526 070
RÉSULTAT COURANT VII (III+VI)			1 993 337 590	22 067 384 886
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	1 450 470 079	15 900 964	1 466 371 043	5 496 498 062
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	160 736 738	6 513 832	167 250 570	280 521 944
Reprises non courantes; transferts de charges	52 331 531	-	52 331 531	49 619 526
TOTAL VIII	1 663 538 348	22 414 797	1 685 953 145	5 826 639 532
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1 536 729 154		1 536 729 154	2 767 357 273
Subventions accordées	753 273 474		753 273 474	1 529 935 779
Autres charges non courantes	1 977 420 491	-260 206	1 977 160 284	942 553 536
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	764 386 356		764 386 356	114 055 705
TOTAL IX	5 031 809 474	-260 206	5 031 549 268	5 353 902 294
RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-3 345 596 123	472 737 238
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			-1 352 258 533	22 540 122 124
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS XII			208 635 947	5 698 288 799
RÉSULTAT NET (XI-XII)			-1 560 894 480	16 841 833 326
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			85 985 057 799	133 772 696 042
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			87 545 952 279	116 930 862 717
RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			-1 560 894 480	16 841 833 326

⁽¹⁾ Variation de stock : Stock final - stok initial, augmentation (+), diminution (-)

⁽²⁾ Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

(En Dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
1- Ventes de Marchandises (en l'état)	319 914 035	790 214 570
2- Achats revendus de marchandises	1 071 894 875	1 163 185 136
I-MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT (1-2)	-751 980 840	-372 970 566
II-PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	76 218 887 751	118 668 635 439
3- Ventes de Biens et services produits	80 509 073 769	113 974 404 078
4- Variation stocks de produits	-4 290 186 018	4 694 231 361
5- Immobilisations et articles codifiés produits par l'entreprise pour elle-même		
III-CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	53 877 479 783	76 384 082 418
6- Achats consommés de matières et fournitures	32 191 853 785	53 075 745 740
7- Autres charges externes	21 685 625 998	23 308 336 677
IV-VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	21 589 427 128	41 911 582 456
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	211 657 664	201 116 578
- Charges de Personnel	9 706 186 215	9 889 309 811
V-EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	11 671 583 249	31 821 156 067
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	-	72 000
+ Reprises d'exploitation et transferts de charges	3 051 522 088	3 343 773 372
- Dotations d'exploitation	10 205 514 366	11 045 946 483
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	4 517 590 971	24 118 910 956
+ RÉSULTAT FINANCIER	-2 524 253 380	-2 051 526 070
RÉSULTAT COURANT (+OU-)	1 993 337 590	22 067 384 886
+ RÉSULTAT NON COURANT	-3 345 596 123	472 737 238
VI-IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	208 635 947	5 698 288 799
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	-1 560 894 480	16 841 833 326

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A..F.) - AUTOFINANCEMENT

(En Dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net de l'exercice	-1 560 894 480	16 841 833 326
Bénéfice +		16 841 833 326
Perte -	-1 560 894 480	
+ Dotations d'exploitation ⁽¹⁾	7 990 519 598	8 464 132 628
+ Dotations financières ⁽¹⁾	1 512 211 671	1 814 347 348
+ Dotations non courantes ⁽¹⁾	754 378 335	111 666 478
- Reprises d'exploitation ⁽²⁾	1 382 070	10 548 585
- Reprises financières ⁽²⁾	1 665 203 257	584 570 272
- Reprises non courantes ^{(2) (3)}	114 169 102	49 619 526
- Produits des cessions d'immobilisations	1 466 371 043	5 496 498 062
+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations sorties	1 536 729 154	2 767 582 630
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	6 985 818 806	23 858 325 966
- Distribution de bénéfices	9 301 061 250	8 163 187 500
AUTOFINANCEMENT	-2 315 242 444	15 695 138 466

(1) A l'exclusion des dotations :

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;

(2) A l'exclusion des reprises :

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

(En Dirhams)	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation a - b	
	a	b	Emplois	Ressources
Fonds de roulement fonctionnel (A)	29 481 963 611	39 651 280 818	10 169 317 207	
Besoin de financement global (B)	29 625 055 919	35 025 024 902		5 399 968 983
TRÉSORERIE NETTE (actif-passif) = (A - B)	-143 092 308	4 626 255 916		4 769 348 224

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(En Dirhams)	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)	2 315 242 444			15 695 138 466
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		1 466 371 043		6 357 513 135
Augmentation des capitaux propres et provisions durables (C)		726 699 475		580 973 450
Augmentation des dettes de financement (D)		15 174 807 700		10 591 013 988
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	2 315 242 444	17 367 878 218		33 224 639 039
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	18 985 428 192		17 368 794 245	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Provisions durables pour risques et charges (G)	1 266 569 319		1 291 728 357	
Remboursement des dettes de financement (H)	3 957 082 809		3 127 522 874	
Emplois en non valeurs (I)	1 012 872 660		379 775 847	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H+I)	25 221 952 981		22 167 821 323	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)				
		5 399 968 983	8 823 581 341	
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE				
		4 769 348 224	2 233 236 375	
TOTAL GÉNÉRAL	27 537 195 424	27 537 195 424	33 224 639 039	33 224 639 039

TABLEAU DES PROVISIONS

(En Dirhams)	Montant Début période	Dotations			Part patronale part salariale capitalisation et virement	Reprises			Paielements et régularisations	Montant fin période
		D'exploitation	Financières	Non courantes		D'exploitation	Financières	Non courantes		
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 032 252 852	11 232 735				1 382 070				1 042 103 517
2 Provisions réglementées										
3 Provisions durables pour risques & charges	7 978 452 888		1 486 372 180	754 378 335	726 699 475		1 665 203 257	114 169 102	1 266 569 319	7 899 961 200
SOUS TOTAL (A)	9 010 705 740	11 232 735	1 486 372 180	754 378 335	726 699 475	1 382 070	1 665 203 257	114 169 102	1 266 569 319	8 942 064 717
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	3 806 935 398	2 004 935 278		129 089		2 223 460 308				3 588 539 456
5 Provisions pour risques & charges :										
Provisions pour pertes de change	210 497 936		466 767 653				210 497 936			466 767 653
Provisions pour risques et charges	363 542 941	210 059 491		71 716 502						645 318 933
6 Provisions pour dépréciation des comptes trésorerie										
SOUS TOTAL (B)	4 380 976 274	2 214 994 768	466 767 653	71 845 591		2 223 460 308	210 497 936			4 700 626 042
TOTAL (A+B)	13 391 682 014	2 226 227 503	1 953 139 833	826 223 926	726 699 475	2 224 842 378	1 875 701 193	114 169 102	1 266 569 319	13 642 690 758

ÉTAT DES DÉROGATIONS (ÉTAT A2)

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX :		
Principe de spécialisation des exercices	1) Suite à la saisine du Comité de Veille Economique au CNC et conformément à l'avis numéro 13 du CNC en date du 29 Avril 2020, les cotisations au Fonds spécial Covid-19 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices 2) Conformément à l'avis numéro 27 du CNC en date du 27 septembre 2023, les cotisations au « Fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre ayant touché le Royaume du Maroc » institué par le décret n°2.23.811 du 11 septembre 2023 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices	1) Comptabilisation de 3 milliards MAD en charges à répartir en 2020 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5 ^{ème} en dotations d'exploitation pour un montant de 600 Millions MAD au titre de 2023 2) Comptabilisation de 1 milliard MAD en charges à répartir en 2023 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5 ^{ème} en dotations d'exploitation pour un montant de 200 Millions MAD au titre de 2023
II/ DÉROGATIONS AUX METHODES D'ÉVALUATION :		
III/ DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION :		NEANT
Aucun changement		
II/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÉGLES DE PRÉSENTATION :		NEANT
Aucun changement		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(En Dirhams)	Montant brut		Augmentation			Diminution		Montant brut
	Début exercice	Acquisition	Prod. de l'entreprise p/elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Fin d'exercice
Immobilisations en non-valeurs (A)	9 549 743 829	1 012 872 660		10 899 504		-242 363 580	-148 882	10 331 003 531
Immobilisations incorporelles (B)	5 456 358 560	707 752 602		168 925 263	-65 142 132		-144 352 348	6 123 541 945
Immobilisations corporelles (C)	144 053 769 792	13 602 018 238		6 368 837 392	-1 871 026 722		-6 404 160 929	155 749 437 772
TOTAL (A+B+C)	159 059 872 181	15 322 643 501		6 548 662 159	-1 936 168 855	-242 363 580	-6 548 662 159	172 203 983 248

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Devise	Capital social (En devise)	Participation (en %)	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur Comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au CPC de l'exercice
								Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
* SOCIÉTÉS MAROCAINES											
Phosboucrââ	MINES	MAD	1 000 000 000	100	1 398 960 000		1 398 960 000	31/12/2023	6 734 960 379	1 512 312 677	
OCP NUTRICROPS S.A	CHIMIE	MAD	13 805 128 000	100	13 805 128 000		13 805 128 000	31/12/2023	13 914 528 142	88 983 438	
Euro Maroc Phosphore - EMA	CHIMIE	MAD	346 500 000	33	115 500 000		115 500 000	31/12/2023	1 636 965 939	76 062 035	
Indo Maroc Phosphore - IMA	CHIMIE	MAD	619 998 000	33	206 666 000		206 666 000	31/12/2023	1 774 549 702	242 390 084	166 779 462
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE - PMP	CHIMIE	MAD	800 000 000	50	400 000 000		400 000 000	31/12/2023	2 034 197 032	57 693 568	
OCP AFRICA	ENGRAIS/SERVICES	MAD	366 183 800	100	1 327 371 507	123 304 600	1 204 066 907	31/12/2023	1 110 348 636	-57 393 760	
OCP FERTINAGRO ADVANCED SOLUTIONS	ENGRAIS/SERVICES	MAD	398 474 200	50	199 237 100		199 237 100	31/12/2023	409 336 604	15 631 805	
JACOBS ENGINEERING S.A - JESA	ENGINEERING	MAD	45 000 000	50	22 500 000		22 500 000	31/12/2023	1 216 241 568	167 641 266	117 679 500
DUPONT OCP OPERATIONS CONSULTING - DOOC	CONSEIL	MAD	50 000 000	100	40 448 059		40 448 059	31/12/2023	51 318 183	7 830 976	
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE MAZAGAN - SAEDM	PROMOTION IMMOBILIERE	MAD	608 382 000	100	1 917 377 722		1 917 377 722	31/12/2023	557 694 427	149 458	
OCP INNOVATION FUND FOR AGRICULTURE - OIFFA	FONDS D'INVESTISSEMENT	MAD	200 000 000	100	200 000 000	19 000 000	181 000 000	31/12/2023	187 330 301	3 173 543	
OCP HOSPITALITY	IMMOBILIER/SERVICES	MAD	2 922 161 300	100	3 102 355 043	53 225 767	3 049 129 277	31/12/2023	3 042 496 852	-7 678 945	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS RÉGIONAUX - SOTREG	TRANSPORT	MAD	56 000 000	100	225 000 000		225 000 000	31/12/2023	194 185 861	19 055 464	
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES PHOSPHATES MINÉRAUX (CERPPOS)	ETUDES	MAD	7 400 000	100	148 683 000	147 879 459	803 541	31/12/2023	3 264 331	-1 458 436	
OCP SOLUTIONS	CONSEIL	MAD	20 000 000	100	67 055 913	48 497 487	18 558 426	31/12/2023	83 600 763	5 954 756	11 919 737
TEAL TECHNOLOGY & SERVICES - TTS	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION/SERVICES	MAD	15 000 000	100	27 365 812		27 365 812	31/12/2023	59 300 721	17 328 832	
COMPAGNIE MAROCAINE DE TRANSPORT ET D'AFFRÈTEMENTS MARITIMES - COMATAM	MARITIME	MAD	14 500 000	100	14 300 000		14 300 000	31/12/2023	41 834 488	21 886 465	13 427 000
OCP GREEN WATER	TRAITEMENT DES EAUX	MAD	1 750 000 000	100	1 750 000 000		1 750 000 000	31/12/2023	1 729 817 486	-20 000 204	
OCP GREEN ENERGY	ÉNERGIES RENOUVELABLES	MAD	375 000 000	100	375 000 000		375 000 000	31/12/2023	367 763 889	-7 056 175	
S.E.P.K	MINES	MAD	35 000 000	12	4 200 000	4 200 000					
FONDATION SOCIALE GROUPE OCP	SOCIAL	MAD	100 000	100	100 000		100 000				
SIDETSA	TOURISTIQUE	MAD	6 100 000	25	1 525 000	1 525 000					
STOZ	TOURISTIQUE	MAD	1 000 000	35	350 000	350 000					
SCI DE LA MAISON D'ÉTUDIANTS DE PARIS	IMMOBILIER	MAD	258 000	17	45 000	45 000					
TOTAL (A)					25 349 168 156	398 027 312	24 951 140 844				
* SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES											
ZUARI MAROC PHOSPHATES PRIVATE LIMITED - ZMPPL	ENGRAIS	INR	3 596 324 560	50	403 740 176		403 740 176	31/12/2023	355 447 LAKHS	8 841 LAKHS	
PRAYON S.A	INDUSTRIEL	EUR	49 800 000	50	200 919 860		200 919 860	31/12/2023	232 790 KEUR	48 890 KEUR	43 598 594
OCP INTERNATIONAL	BUREAU REPRESENTATION	USD	218 471 361	100	2 144 704 596	510 610 306	1 634 094 290	31/12/2023	151 410 KUSD	258 KUSD	
UM6P PARIS OFFICE (EX OCP INTERNATIONAL SAS)	IMMOBILIER/SERVICES	EUR	30 420 914	5	18 076 919		18 076 919	31/12/2023	19 385 KEUR	-16 KEUR	
OCP NORTH AMERICA	BUREAU REPRESENTATION	USD	4 892 593	100	47 365 221		47 365 221	31/12/2023	24 259 KUSD	7 549 KUSD	
OCP DE ARGENTINA	BUREAU REPRESENTATION	ARS	5 000 000	92	8 811 552		8 811 552	31/12/2023	43 180 KARS	-15 198 KARS	
3A INNOVATION CENTER LIMITED	BUREAU REPRESENTATION	USD	5 000 000	50	49 958 000		49 958 000	31/12/2023	10 193 KUSD	193 KUSD	
SEEFKO	BUREAU REPRESENTATION	USD	1 000 000	50	4 520 400		4 520 400	31/12/2023	2 672 KUSD	1 463 KUSD	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT & D'AFFRÈTEMENT	MARITIME	EUR	84 500	100	524 472	524 472					
MAISON DES MINES DES PONTS ET CHAUSSÉES	IMMOBILIER	EUR	60 000	0,25	602	602					
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES ENGRAIS PULVÉRISÉS	ENGRAIS	DIN	35 000	1,40	1 000		1 000				
TOTAL (B)					2 878 622 799	511 135 381	2 367 487 419				
TOTAL GENERAL (A+B)					28 227 790 955	909 162 692	27 318 628 263				

TABLEAU DES CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	28 630 967 027	28 565 718 951	65 248 076		2 878 622 800		919 684	
Prêts immobilisés	272 626 071	207 377 995	65 248 076					
Autres créances financières	130 550 001	130 550 001					919 684	
Titres de participation	28 227 790 955	28 227 790 955			2 878 622 800			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	60 112 260 573	5 732 910 642	52 992 869 653	1 386 480 278	20 928 588 863	9 975 188 558	36 134 093 180	271 099 452
Fournisseurs débiteurs ,avances et acompte	11 748 825 688		11 748 825 688		1 946 113 753	46 475 242	6 373 480 548	
Clients ,armateurs et comptes rattachés	28 507 970 732		27 121 490 454	1 386 480 278	18 864 367 738	187 506 171	20 066 172 254	271 099 452
Personnel	11 246 632		11 246 632		436 933			
Organismes sociaux	1 626 678 553		1 626 678 553			334 646 287	1 268 769 195	
État (impôts et taxes)	9 398 158 133		9 398 158 133			9 398 158 133		
Autres débiteurs	8 659 042 860	5 732 910 642	2 926 132 218		117 670 439	8 402 726	8 425 065 683	
Comptes de régularisation -Actif-	160 337 975		160 337 975				605 500	

TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
DETTES DE FINANCEMENT	76 431 125 989	64 602 481 349	11 828 644 640		46 174 445 742	319 649 214	4 583 755 597	
Emprunts obligataires	48 513 356 219	41 261 850 626	7 251 505 593		33 513 356 219			
Autres dettes de financement	27 917 769 770	23 340 630 723	4 577 139 047		12 661 089 522	319 649 214	4 583 755 597	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	42 828 818 249		42 828 818 249		9 273 985 798	1 951 266 735	23 386 266 867	
Fournisseurs et comptes rattachés	26 232 186 062		26 232 186 062		6 559 846 969	422 914 937	11 159 824 400	
Clients ,armateurs avances et acomptes	3 856 895 818		3 856 895 818		2 336 276 613		3 495 842 799	
Personnel	657 982 217		657 982 217					
Organismes sociaux	1 708 318 920		1 708 318 920		-135 540	690 956 148	1 005 600 536	
État (impôts et taxes)	822 738 912		822 738 912		94 925	822 738 912		
Autres créanciers	8 990 893 290		8 990 893 290		64 861 997	14 656 738	7 724 999 132	
Comptes de régularisation -Passif-	559 803 030		559 803 030		313 040 834			

MONTANTS DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers crédeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté reçue à la date de clôture
Sûretés données			NEANT		
Sûretés reçues			NEANT		

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL (EN DIRHAMS)

Engagements donnés	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Engagement par signature auprès des banques	531 577 323	1 209 709 116
Avals et cautions : Cautions Bancaires	80 000 000	350 752 292
TOTAL (1)	611 577 323	1 560 461 408

Engagements reçus	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Engagement par signature : Emprunts garantis		
Engagement par signature des établissements financiers	6 778 195 226	10 739 018 216
Autres engagements et garanties reçues sur contrats et marchés	7 349 075 658	5 655 709 556
TOTAL (2)	14 127 270 884	16 394 727 772

PASSIFS ÉVENTUELS

Passifs éventuels

NEANT

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Dans la continuité de sa transformation, le Groupe OCP s'est doté, en octobre 2022, d'une filiale OCP Nutricrops S.A détenue à 100% et dédiée aux solutions de fertilisation des sols et des plantes. OCP Nutricrops a vocation à porter l'ensemble des actifs et activités, actuels et futurs, de production et commercialisation du périmètre « engrais » du Groupe.

Ainsi, en janvier 2024, OCP S.A. a procédé à une opération de carve-out au profit d'OCP Nutricrops S.A., transférant près de 30 milliards de MAD d'actifs, comprenant 25,3 milliards de MAD d'actifs immobilisés et 4,7 milliards de MAD de stocks, et ce afin de renforcer sa position et ses capacités opérationnelles.



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
OCP S.A.
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 avril 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société OCP S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 60.766.509.521,76 compte tenu d'une perte nette de MAD 1.560.894.479,87.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société OCP S.A au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles	
<p>Au 31 décembre 2023, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à MMAD 77.372.</p> <p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des dépréciations éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés.</p> <p>Les immobilisations sont amorties selon les modalités définies dans le paragraphe I.A.3 de l'état A.1.</p> <p>OCP S.A. procède à des tests de dépréciation des immobilisations corporelles sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs, lorsqu'il existe des indices de perte de valeur desdites immobilisations.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes de la société, et de la poursuite par la société de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation ; - du fait que l'évaluation des immobilisations corporelles requiert de la part de la Direction l'exercice de jugement et l'utilisation d'estimations dans : <ul style="list-style-type: none"> o La définition des durées d'amortissement retenues par composants ; o La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés utilisés le cas échéant, pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'amortissement des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2023 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. La société n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.

Provision pour avantages au personnel

La société dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4.440 au 31 décembre 2023.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité, etc.

Il est à noter que la société a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par la société.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par la société, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par la société des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

Evaluation des titres de participations

Les titres de participation figurant au bilan de la société au 31 décembre 2023 s'élèvent à un montant net de MMAD 27.319.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Ces titres sont dépréciés lorsque la valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine est inférieure à celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice.

Comme indiqué dans le paragraphe A.5 de l'état A.1, la valeur d'inventaire est déterminée par la Direction en fonction du cours moyen du dernier mois s'il s'agit de titres cotés, de la valeur probable de négociation, de la valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation dans les comptes, de l'importance du jugement dans l'estimation de leurs valeurs d'inventaire, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de notre audit.

Nos travaux ont consisté à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction ;
- Examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
- Tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'inventaire retenues par la société ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société OCP S.A a procédé au cours de l'exercice 2023 à :

- la participation à hauteur de 50% à la création de la société « 3A Innovation Center Limited » pour MMAD 50 ;
- l'acquisition de 51% des actions de la société « Teal Technology Services » pour MMAD 20, portant ainsi son taux de participation à 100%.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUDA- KORACHI
Associée

